



Assemblée générale de la Fédération protestante de France
Message du Pasteur Christian Krieger Président de la FPF
28 janvier 2023

Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers sœurs et frères,
Chers invités,
Chers amis,

C'est avec une grande joie, et non sans émotion, que je m'adresse à vous et vous transmets mes fraternelles salutations en Christ pour cette Assemblée générale de la Fédération protestante de France. Nous voici donc arrivés presque au bout de ce parcours de renouvellement des instances de la FPF engagé depuis plus d'un an. Certains parmi vous investissent aujourd'hui un mandat de délégué à l'AG de la FPF pour leur Église, Union d'Églises, communauté, œuvre ou mouvement, je voudrais leur dire une très fraternelle et chaleureuse bienvenue ; d'autres quittent un mandat, notamment de membre du Conseil, et sont invités à cette AG, nous permettant ainsi de leur marquer notre reconnaissance. A tous, je vous souhaite une belle et féconde Assemblée générale, pleine de rencontres, riche d'échanges, bénie de découvertes, nourrissante de réflexions. Une assemblée qui nous permette collectivement, et qui permette à chacun de cultiver l'esprit fédératif, cet art du lien avec l'altérité protestante que cultivent ceux qui se savent une commune vocation à témoigner de l'Évangile, et qui se reconnaissent ensemble héritiers de la Réforme.

[L'horizon d'une foi engagée](#)

« *Faites jaillir le droit comme une source, laissez la justice s'écouler comme une rivière débordante !* » (Amos 5,24). Ce verset de la tradition prophétique choisi par la Fédération comme mot d'ordre pour l'année 2023 pour nourrir notre méditation, éclairer notre lecture du monde, guider notre réflexion, stimuler nos engagements, orienter notre action, évoque des notions qui se sont imposées à nos esprits. En effet, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie les notions de droit et de justice résonnent fortement. Chacun peut mesurer que cette agression militaire a provoqué un changement de paradigme. D'une certaine manière, en quelques mois, c'est la seconde fois que nous assistons à un tel changement, où nous passons d'un monde d'avant à un monde d'après. Tout comme la pandémie, cette guerre a produit un changement majeur dans les concepts et les doctrines qui guident non seulement la pensée des gouvernants, mais encore celle des citoyens européens et des acteurs de la société civile. Les autorités religieuses, coutumières d'un plaidoyer pour la paix et

la réconciliation, ont été contraintes de repenser leur approche et d'intégrer dans leur prise de parole la référence au droit international, l'exigence de la justice et de la vérité.

Quand Amos parle de droit, il n'a bien évidemment pas à l'esprit l'institution du droit international. Ce droit qu'il s'agit de faire jaillir fait plutôt référence à la loi divine et donc s'impose à nous comme un commandement, comme un impératif éthique, celui de protéger les plus vulnérables, notamment la veuve, l'orphelin et l'étranger. On est bien loin de ce cadre institutionnel qui énonce des valeurs (par exemple la convention européenne des droits humains), des principes (comme la Charte des Nations unies), des droits (comme la convention de Genève), et qui se dote de moyens pour chercher à les appliquer. Et que dire de la justice ? Aujourd'hui ce terme est omniprésent au cœur du débat social. Tantôt il évoque un principe d'équité, tantôt un projet de loi censés protéger les faibles et les vulnérables, tantôt une institution garantissant le respect des règles de la vie en société.

« Faites jaillir le droit comme une source, laissez la justice s'écouler comme une rivière débordante ! »
Ce verset interpelle avec cet appel à une piété incarnée, à une démarche religieuse qui sait faire place au droit et à la justice, à une spiritualité de l'action où affleure la justice de Dieu, celle d'un Dieu qui en Christ rejoint l'humanité, la fait sienne, relève celle ou celui qui est tombé à terre, réintègre dans la communauté humaine celle ou celui qui en était exclu, se révolte contre tout ce qui défigure l'humain, rend juste et ainsi libère de tout ce qui entrave la vie et son épanouissement.

Cette spiritualité de l'action nous rejoint au cœur de notre projet fédératif qui regroupe précisément des Églises et Unions d'Églises mues par la vocation de témoigner de l'Évangile sans négliger les actes qu'il appelle, et des communautés, œuvres et mouvement mus par la volonté d'agir tout en investissant la dimension spirituelle qui motive cette action. Je voudrais ici exprimer ma gratitude aux personnes et institutions qui portent la présence à la société du protestantisme français, les entraides, les communautés, les œuvres, les mouvements, les Églises locales dans la vision qui les animent de relever, de guérir, de soigner, d'éduquer, d'accompagner le naître, le grandir, le mourir. Grâce à vous la présence protestante à la société s'écrit à la confluence d'une prière qui engage et d'actions qui témoignent. La prédication de l'Évangile et le témoignage des Églises protestantes sont confortés par cette spiritualité incarnée.

[La démarche d'une parole engagée](#)

La compréhension de l'éthique que propose Paul Ricœur introduit un troisième terme à notre spiritualité de l'action. En effet, « La visée de la vie bonne, avec et pour autrui » a précisément pour vocation de se déployer « dans des institutions justes. » La pensée du philosophe appelle à conjuguer la sollicitude de soi et celle de l'autre avec le souci du cadre institutionnel et de sa justesse. Or c'est précisément ce troisième terme qui introduit et légitime une action que le protestantisme certes mène depuis des années, et pourtant que la famille protestante dans sa globalité doit encore apprivoiser, celle du plaidoyer.

Le protestantisme fédératif a durant les dernières années progressivement intégré la logique de porter un plaidoyer pour la justice climatique, dont l'année 2022, avec les températures les plus élevées jamais enregistrées et une série de catastrophes climatiques, vient dramatiquement souligner l'urgence. La familiarisation avec ce concept de plaidoyer s'est encore renforcée avec le débat autour de la loi confortant le respect des principes de la République, une loi modifiant profondément le cadre institutionnel de l'exercice du culte en France, faisant évoluer ce dernier d'une approche libérale, d'une laïcité garantissant la liberté d'expression religieuse et de conscience, vers une approche suspicieuse du religieux assortie d'un important volet de mesures de contrôle administratif. L'absence d'une réelle concertation par les pouvoirs publics a poussé les cultes,

notamment le christianisme, à déployer une logique de plaidoyer. Un important travail a été mené, donnant une forte visibilité à la parole protestante, tout en compliquant quelque peu nos relations avec le gouvernement. C'est ici l'occasion d'exprimer notre gratitude à l'infatigable et redouté conseiller juridique de la Fédération, Jean-Daniel Roque. Cette démarche n'a toutefois pas été sans poser question ou faire débat au sein de la famille protestante. Rien de neuf me direz-vous ! Toujours est-il que l'appropriation de cette logique ne se fait pas sans questionnement, notamment quand la parole protestante entre dans le champ à proprement parler du débat politique. Dans les débats de la société, la parole de la Fédération protestante de France ne devrait-elle porter son attention à ce qui se situe précisément en amont de l'éthique, et chaque fois où cela est possible valoriser le *fondement théologique et évangélique* qui la porte ? (Michel Bertrand) Le théologien catholique Christian Duquoc écrit à juste titre que si « l'éthique n'est pas étrangère à l'Évangile, elle n'en est pas le cœur », ni ne se résume à lui.

Toujours est-il que nous vivons dans un temps de changement profond, et ce de manière permanente. Un temps fragile et incertain où rien de ce qui était et qui nous a construit n'est plus acquis ou évident, un temps qui questionne le cadre institutionnel et confronte à de multiples défis sociaux. De nombreux projets de loi à l'ordre du jour vont écrire la vision de notre société, énoncer son anthropologie et ses valeurs. Le projet de loi asile et immigration mettant en exergue une efficacité gestionnaire et un argument d'opportunité autour des métiers en tension, tout en compliquant l'accès au droit fondamental des demandeurs d'asile ; le projet de loi SNU qui suscite d'importants questionnements auprès des acteurs associatifs qui depuis plus d'un siècle déploient une réelle expertise éducative auprès de la jeunesse ; le projet de réforme des retraites et la vive inquiétude qu'il suscite dans le monde associatif, le privant potentiellement de ressource bénévole – nos entraides savent combien l'accomplissement de leur mission est redevable à la disponibilité de retraités en capacité d'apporter une réelle contribution ; la question de la fin de vie et la perspective d'une évolution du cadre législatif avec le probable passage d'une philosophie de l'accompagnement du mourir vers celle du possible don de la mort. Quelle société voulons-nous ? Quelles solidarités avec nos aînés ? Quel projet pour notre jeunesse ? Quelle conception du travail ?

Une parole protestante est attendue en bien des domaines. Nous sommes constamment sollicités par les instances de la République. Les enjeux sont importants. Nos atouts, nous les connaissons, ils sont d'une certaine manière en même temps nos difficultés : la culture du débat, de l'approfondissement, de la problématisation, la volonté de construire des consensus, la capacité à prendre du recul, l'exigence de l'intelligence de la foi, l'unité dans la diversité, une pensée complexe tout en nuances qui prend en compte la complexité et exprime ainsi le sérieux accordé à la diversité des points de vue. Des atouts qui se traduisent par des productions de qualité tel le relevé contextualisé et commenté des textes attestant de la relation du protestantisme avec le Judaïsme *Les relations entre chrétiens et juifs - Compendium de textes protestants* publié sous l'égide de la commission des relations avec le judaïsme, ou encore ce livre novateur, sortie de presse pour aujourd'hui qui marque la volonté du protestantisme fédératif de prendre une place résolue dans la lutte contre le fléau des *Violences sexuelles et spirituelles [dans le protestantisme]*.

Par ailleurs, le protestantisme bénéficie d'un capital de sympathie important, et d'une image qui lui permet de rayonner au-delà de son cercle, sans trop subir des disqualifications de principes. Enfin, puisque plaider, c'est aussi communiquer, porter une parole publique, nous n'ignorons pas nos difficultés : la réserve du protestantisme à l'égard de la personnalisation des fonctions emblématiques, un fonctionnement à contretemps du temps médiatique qui ne permet pas les détours du débat communautaire, les lenteurs de la collégialité pour saisir les fondamentaux

partagés et dégager une parole commune, les lourdeurs des règles institutionnelles, un temps médiatique qui par ailleurs n'offre guère d'espace pour l'expression tout en nuances de la pluralité.

De ce fait, le besoin s'est fait jour d'un travail pour poser le cadre du plaidoyer fédératif, pour énoncer ce qui est acceptable à la fois comme domaines d'interpellation, comme niveau d'engagement « politique », et dans le choix des alliés. Il s'agit d'élaborer une forme d'éthique protestante du plaidoyer énonçant les principes et les méthodologies de travail pour guider nos actions. L'enjeu n'est pas tant de défendre de quelconques intérêts propres au protestantisme, mais bien plutôt de « contribuer dans l'évolution du cadre institutionnel à bien poser les questions et de tenter d'indiquer les *enjeux anthropologiques*, tâche autrement plus ardue que de prescrire une morale ? Car ce qui est, au fond, en jeu ici c'est notre conception de l'humain et la compréhension de son existence à la lumière de l'Évangile » (Michel Bertrand). L'élaboration d'une éthique protestante du plaidoyer marquera une nouvelle étape dans cette identité de vigie de la République qui nous est non seulement reconnue, mais est également attendue.

Une pensée en construction

La thématique réflexive choisie pour cette Assemblée générale doit nous permettre de nous familiariser avec cette logique du plaidoyer, à la considérer sous différents aspects, celui de l'enjeu que représente l'espace public pour la théologie, celui d'un partage d'expérience nourri par des acteurs engagés dans des logiques de plaidoyer, et celui d'une focale sur un sujet d'actualité : le plaidoyer que s'apprête à porter la Cimade en lien avec la Fédération de l'Entraide protestante et de la FPF.

Pour prendre au sérieux les questions sociétales, l'Église catholique s'est dotée d'un référentiel, la doctrine sociale de l'Église. Un volumineux document qui d'une certaine manière fige son approche du débat sociétal en énonçant les orientations, en fixant les grands principes. Certes ses différents acteurs n'ont cessé de chercher à mieux la comprendre, à l'interpréter et à la contextualiser, mais ses orientations fondamentales demeurent intangibles. A contrario, la quête d'une parole sociétale contextualisée du protestantisme se vit comme une pensée en construction. Notre quête d'un rapport vivant et fervent à l'Écriture, pour faire place à une Parole qui résonne, émeut, nourri, transforme, agit et forge notre agir, constitue le cœur de notre herméneutique et notre seul référentiel. Qui plus est, notre pluralité toujours en recomposition, nécessite le temps long du labeur collégial pour dégager le fil conducteur d'une pensée commune et renforcer les fondamentaux partagés. Enfin, l'absence de magistère et de gouvernance non cléricale, sont le socle de la capacité du protestantisme à entrer dans un réel dialogue avec la culture. C'est précisément cet angle d'approche qui a été proposé à Bernard Coyault pour nous aider à penser notre aptitude à analyser la complexité du réel et les nuances plurielles qui en découlent, et à nous laisser interpeller théologiquement par elle.

Car porter l'horizon d'une parole protestante dans l'espace public est une tâche à laquelle nous ne pouvons nous dérober, quand bien même cette parole entre en tension avec notre ADN en quête d'une intelligence fine, pleine de nuances, et à même de rendre justice à la complexité du monde, quand bien même le temps médiatique tend à réduire au binaire est-ce autorisé ou interdit ? Est-ce bien ou mal ? Etes-vous pour ou contre ? Il est nécessaire d'investir et d'habiter l'espace public.

Une mission de la FPF

Pour cette première AG, pour moi comme pour certains délégués, il me semble utile de développer quelques réflexions programmatiques. Je reprends la structuration déjà utilisée en juin 2022 qui sera

proposée comme matrice pour les réflexions et travaux du nouveau Conseil sur le plan des orientations stratégiques pour les 4 années à venir.

Représenter

Représenter le protestantisme français auprès des pouvoirs publics et de la République est un consubstantiel à l'idée même d'une fédération protestante. Cette mission historique, que la FPF prend à cœur depuis sa création, est clairement énoncée par ses statuts. Elle consiste notamment à « veiller au respect des libertés religieuses et de défendre, le cas échéant, les intérêts communs du protestantisme français »¹. Elle ne peut s'envisager sans une attention particulière à la visibilité du protestantisme et plus largement, la défense des droits humains.

Mon expérience européenne me fait affirmer que l'efficacité d'une représentation dépend grandement de la clarté de sa structuration et de l'étendue de sa représentativité. A Bruxelles, plus de 30 000 lobbyistes s'activent pour défendre des intérêts aussi divers que variés. Ils cherchent à peser sur les orientations souvent à caractère structurant que prend le parlement européen. Parmi eux, des multinationales, des groupes d'intérêts, des États, des ONG, des ONG chrétiennes, la Commission des Conférences Épiscopales de l'Union Européenne (COMECE), et la Conférence des Églises Européennes (CEC), mais aussi des membres de la CEC ayant établi leur propre bureau à Bruxelles comme l'Evangelische Kirche in Deutschland ou encore les Églises orthodoxes. L'expérience de la présidence de la CEC m'a enseigné que plus une représentation est structurée, et donc plus la représentativité est large et importante, plus la parole est audible et plus le dialogue s'établit avec l'ensemble de l'administration jusqu'au plus haut niveau politique. Et inversement, plus un plaidoyer s'énonce par de multiples voix, souvent à faible représentativité, plus le discours en devient inaudible, le propos se dilue, au mieux dans un dialogue qui s'apparente à une figure de style. Cela s'est encore vérifié hier au *High religious meeting* organisé par le Vice-Président du Parlement Européen Margeritis Schinas.

Dans le contexte français que je viens d'évoquer plus haut, clarifier et structurer la représentation du protestantisme est une nécessité au risque sinon de fragiliser la parole protestante au point de la rendre inaudible.

Par ailleurs, de la gestion des contraintes sanitaires durant la pandémie est née la demande des autorités publiques de désigner un représentant du protestantisme par département, pour chaque préfecture. De fait, la FPF a besoin de se structurer sur l'ensemble du territoire et d'organiser la représentation du protestantisme dans les départements. Fidèle à l'histoire fédérative, et en transparence avec le CNEF, le Conseil a fait le choix d'organiser une représentation du protestantisme et non d'une représentation de la FPF, acceptant au besoin des aménagements locaux là où ils s'imposent.

Rassembler et unir

Rassembler et unir le protestantisme français si riche de sa belle diversité conforte son témoignage. Nos Églises évangéliques, baptistes, pentecôtistes, charismatiques, adventistes, luthériennes et réformées, nos communautés, institutions, œuvres et mouvements, tous héritiers de la Réforme, au-delà de la diversité de leur sensibilités théologiques et spirituelles, constituent ensemble le visage de ce protestantisme qui nous tient à cœur et qui nous est irrévocablement commun. Ce lien fédératif irrefragable qui nous unit, par-delà les forces centrifuges et centripètes qui peuvent agir de ci de là, par-delà l'ignorance et les blessures mémorielles qui fragilisent notre communion, constitue le véritable socle du témoignage protestant de l'Évangile de Jésus-Christ. Archipelisé, le protestantisme français atrophie son témoignage, sa visibilité et son audience. Uni dans un esprit fédératif, il

accueille les promesses inhérentes à toute rencontre et à tout dialogue en vérité. Notre vocation commune à témoigner souligne, si besoin était, le caractère essentiel du lien fédératif et de l'esprit d'unité pour la famille protestante en France.

Le contexte de la loi séparatisme semble occasionner un potentiel élargissement de la FPF. La perspective d'une adhésion de l'Église mennonite est engagée, celle de l'Église anglicane en France comme membre associé envisagée à terme. Le développement d'un réseau afropéen, qui se traduit également comme un développement d'Église mérite notre attention. Cette dynamique d'élargissement conjuguée au besoin permanent de soigner le lien fédératif constitue un enjeu important. Les lieux de rencontre, d'échange, de lecture commune de la Bible, de conduite de projet fédératif, tout comme les outils telle la brochure sur les Évangéliques, première d'un triptyque pour une meilleure connaissance réciproque, doivent constituer le socle vivant d'un esprit d'unité à soigner tant au plan national qu'au plan régional ou local. Dans cet esprit, le Conseil a décidé de domicilier l'animation Mosaïc dorénavant à l'échelon du pôle, afin que notre « main tendue ecclésiale » aux Églises culturelles puisse être démultipliée et que le visage divers du protestantisme en France puisse être largement connu et partagé ; et ainsi qu'ensemble nous cheminions vers un esprit d'unité. Dans ce même esprit, la poursuite d'un dialogue avec l'ensemble de la famille protestante, et notamment avec le CNEF, est essentielle. Aujourd'hui les relations confiantes et apaisées permettent d'espérer une fenêtre d'opportunité pour définir une approche concertée des champs de compétence, afin de structurer une représentativité forte du protestantisme dans notre pays.

Porter la parole protestante

Être présent et faire entendre la voix du protestantisme dans la société française revêt un caractère essentiel. Cette présence protestante s'incarne grâce à une prière qui engage et d'actions qui témoignent. Mon propos ayant évoqué amplement l'enjeu d'une parole publique et d'un plaidoyer, je me contenterai de mentionner ici la vigilance qu'exige la laïcité et le débat en France sur son interprétation. Ce principe, cher au protestant, est bien celui d'une loi garantissant la liberté de conscience et la liberté d'expression religieuse, au moyen de la séparation de l'Église et de l'État et de la neutralité de ce dernier. La spiritualité a pleinement sa place dans la République et est à même de lui redonner du souffle. Marietta van der Tol (University of Oxford) fait même un pas de plus, en discernant dans ses travaux sur les régimes de gouvernance l'existence d'une sorte de triangle vertueux entre le pluralisme, la liberté religieuse et l'état de droit ; ces trois données constituant à ses yeux les éléments de stabilité, ou, en cas de fragilisation, d'instabilité des démocraties modernes. Pour elle le pluralisme, la liberté religieuse jouent un rôle important dans la stabilité des démocraties. Conforter cette lecture de la laïcité qui se distingue essentiellement du laïcisme, ne s'avère donc pas seulement être l'intérêt des cultes, notamment du protestantisme qui cherche à faire entendre sa voix, mais également celui de la démocratie et de la République.

Investir les lieux de dialogue

Le protestantisme a un rôle particulier à jouer dans les lieux de dialogue œcuméniques, interreligieux, nationaux et internationaux. En France, il est souvent attendu que les protestants assurent un rôle de facilitateur. La posture attestataire de l'idéologie *Ruskii mir* du Patriarche Kirill, et donc son soutien explicite à l'invasion militaire de l'Ukraine a un effet désastreux pour tous les cultes, et notamment pour le christianisme qui croyait avoir clarifié son rapport aux idéologies séculières depuis la Seconde Guerre mondiale. L'actualité livre un nouvel exemple à ceux qui veulent réduire les religions à des facteurs de conflictualité. C'est certes oublier un peut rapidement que le 20^{ème} siècle fut rempli de guerres sanglantes menées au nom d'idéologies antireligieuses.

Il n'en demeure pas moins qu'il est essentiel pour les religions de toujours à nouveau s'inscrire dans un esprit d'ouverture et de dialogue et d'attester cet esprit par un engagement concret. La portée des images de l'article du Journal du Dimanche à propos de la fin de vie, montrant des autorités religieuses juive, catholique, musulmane et protestante de France, souriantes et s'amusant ensemble, est tout aussi puissante que la répétition de messages de paix cosignés. Le plan d'orientation stratégique énoncera l'attention à porter au dialogue et à la coopération œcuménique, l'importance de cultiver le rapport particulièrement fraternel qui lie le protestantisme au judaïsme, l'attention à porter à la situation particulière de l'Islam en France, le dialogue et la coopération à rechercher avec l'ensemble des cultes, tant au niveau national qu'international. Le Conseil des Églises Chrétiennes en France, la Conférence des Responsables de Culte en France, s'imposent à l'agenda de la Fédération protestante de France. Il conviendra d'investir ces lieux de dialogue en cherchant toujours à développer des relations de confiance et de fraternité pour poser les gestes symboliques et les actes porteurs d'un message de paix et de justice.

Conclusion

Au moment de conclure, il me revient l'agréable tâche d'exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui au quotidien, jour après jour, se tiennent ensemble pour poser cet acte de foi, qui est une foi en actes, que constitue le témoignage du protestantisme fédératif. J'exprime ma gratitude aux équipes de la fédération, aux chefs de services, au secrétaire général, de même qu'à celles et ceux qui les assistent dans leurs tâches et missions, aux commissions qui soutiennent les missions de la FPF par leur vigilance et leur expertise, aux pôles qui déclinent dans leurs lieux d'action l'esprit fédératif qui nous anime, au Conseil sortant, et notamment à ceux qui pour quelque raison que ce soit ne briguent pas le renouvellement d'un mandat au Conseil ou au service d'une commission. Recevez par ces modestes paroles, non seulement l'expression de ma propre reconnaissance, mais encore celle du protestantisme français.

Je m'arrête là, vous remercie pour votre attention et vous laisse les applaudir.